

A la demande du Conseil administratif, en vertu de l'article 14, lettre b) de la loi sur
l'administration des communes du 13 avril 1984,

Les membres du Conseil municipal de la Ville de Thônex

sont convoqués **en séance extraordinaire**

le lundi 15 septembre 2025 à 20h00 à la salle du Conseil municipal

Ordre du jour

Discussion et/ou vote sur :

1. Prise en considération de l'initiative populaire « +150 places de crèche à Thônex »

Rapport du Conseil administratif

Thônex, le 8 septembre 2025/M/cck

Copie au Conseil d'Etat conformément à l'article 14, al. 3 LAC